

RÉGINA

Ateliers, animations...
à la Fête de la science



Durant trois jours, la nouvelle édition de la Fête de la science à Régina a été rythmée par des ateliers, des animations, manipulations, expositions, projections, et découvertes en tous genres comme celle de la bibliothèque pour certains jeunes.

À l'instar des années précédentes, la réserve des Nouragues et le service Culture et patrimoine de Régina-Kaw (écomusée et bibliothèque) ont sensibilisé les jeunes scolaires de l'école M. Léonville, du Collège P. Ardinet et de la MFR, au travail des scientifiques et des métiers de la recherche, afin de les informer et de partager avec eux sur les questions de l'effet de serre, du réchauffement climatique, etc...



« La voie normale est celle du visa »

Jeudi des représentants des institutions se rapportant à l'immigration ont tenu à Cayenne dans l'amphithéâtre A de l'Université de Guyane une réunion pour communiquer sur le droit des étrangers.



Les intervenants : Laurent Astruc Directeur de la PAF Guyane, Marion Frenay coordinatrice du CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit), Sophie de Borggraef Conseillère à la cour d'appel de Guyane, Lucie Curet Responsable de la CIMADE 973 (Comité inter-mouvements auprès des évacués), Olivier Henry Université de Guyane, modérateur, Bruno Forest directeur de l'Immigration et de l'Intégration à la préfecture de Guyane, Marie-Yolaine Métélus greffière, Me Georges Bouchet bâtonnier du barreau de Guyane.

Organisée par le tribunal administratif de Guyane et l'Université, cette réunion sur les droits des étrangers s'est déroulée en deux parties : la première a eu lieu le matin et a porté essentiellement sur l'accès au droit et à la justice. La seconde, l'après-midi, concernait la vie privée familiale. Le droit des étrangers en France est codifié dans le Ceseda (Code de l'entrée et du séjour des étran-

gers et du droit d'asile). Il organise l'entrée, le séjour et la sortie des ressortissants étrangers. 98 à 99 % des personnes étrangères qui arrivent en Guyane arrivent de façon irrégulière. « La voie normale. C'est la voie du visa qu'on obtient au poste consulaire. Ce qui ne se fait pas », regrette le directeur de la PAF (police aux frontières). En 2015 il y a eu 2732 demandeurs d'asile, en 2016 il y en a eu 5337,

en 2017 il y en a eu 5291, en 2018 il y en a eu 2246 et au 21 octobre 2019 le nombre de demandes d'asile était de 1775. Les demandes les plus importantes proviennent de ressortissants de la République d'Haïti et de la République dominicaine. En moins forte proportion il y a depuis quelques années des Syriens et des Palestiniens.

Serge RAVIN

LAURENT MARTIN
PRÉSIDENT DU TRIBUNAL
ADMINISTRATIF DE GUYANE

« J'espère qu'il y aura
des effets positifs »

« Cette journée est la résultante d'un travail en commun sur le droit des étrangers tel qu'il est pratiqué en Guyane. En tant que président du tribunal administratif je suis particulièrement concerné. L'université de Guyane est concernée aussi par la récession qu'elle peut avoir sur cette question et puis il y a d'autres professionnels de la question qui sont intervenus : des juges judiciaires, des avocats, le Cimade, le CDAD et la préfecture. Tous ces praticiens ont des choses à dire sur ces questions-là. Ils ont échangé avec le public. J'espère qu'il y aura des effets positifs sur le questionnement qu'on peut avoir sur la présence des étrangers sur le territoire, sur leurs devoirs et leurs droits. Ça s'adressait à l'ensemble des citoyens, bien qu'il y ait eu de nombreux étudiants et aux étrangers qui sont intéressés par cette question puisqu'ils sont concernés au premier chef. La société civile a tout intérêt à se prononcer, s'impliquer, s'intéresser à cette question en Guyane. Il y a un tiers de la population qui est étrangère et qui vit ici. L'après-midi c'est la question de la vie privée familiale qui a été traitée. C'est le fondement essentiel des demandes de titre de séjour qui sont faites ici ou des refus qui sont prononcés par le préfet, beaucoup plus que les questions du travail. Parce qu'il y a aussi les possibilités pour des étrangers de demander à venir ici sur le fondement du travail via un titre de séjour de salarié, mais en proportion c'est beaucoup moins que la vie privée familiale. »

Hip-Hop Connexion : succès de la 3^e édition



La troisième édition de la Hip Hop Connexion animée par Pyroman, Krazyko et Tyga et organisée par L & D production, a attiré environ 300 personnes samedi soir. La soirée s'est déroulée dans un cadre atypique puisque les DJ's étaient installés devant les hélicoptères de la société Hélicojyp, à Rémire-Montjoly. La soirée a été complète. Fort de ce succès, les organisateurs annoncent d'ores et déjà une quatrième édition en avril prochain, avec un invité de prestige : le rappeur Busta Flex

/ photos : Claude-Jonathan JAÏR